

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE – COMMUNE DE MERPINS

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU VINGT-SEPT OCTOBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-sept octobre, le conseil municipal est convoqué pour la tenue d'une séance ordinaire à 18 heures 30.

Ordre du jour :

1-Approbation du procès-verbal de la réunion du 29/09/2025

2-Compte-rendu des décisions prises par le maire dans le cadre de la délégation consentie par le Conseil Municipal.

3- Délibération en vue d'adopter une décision modificative du budget 2025 dépenses d'investissement.

4- Questions diverses

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-sept octobre, dûment convoqué le vingt-deux octobre, le conseil municipal s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de M. Hubert DEMENIER, Maire.

Présents :

Mesdames - Chantal BOULESTEIX -Isabelle CAËS- Michelle DOUBLET - Séverine GEOFFROY - Chantal NICOLAS -

Messieurs Hubert DEMENIER - Jean-René BARET - Xavier BONNET - Stéphane DENIS - Alain REPENTIN -Jean-Yves THIBAUD

Absents ayant donné pouvoir : Madame Karine SAUVION a donné pouvoir à Madame Michelle DOUBLET, Monsieur Thomas BOYELDIEU a donné pouvoir à M Alain REPENTIN

Absents excusés : Madame Virginie BONNEFON, Monsieur - Didier GALLAU

Madame Michelle DOUBLET est nommée secrétaire.

Quorum : 8. Atteint

Ordre du jour :

1-Approbation du procès-verbal de la réunion du 29/09/2025

Le procès-verbal de la réunion du 29.09.2025 est adoptée à l'unanimité des présents

2-Compte-rendu des décisions prises par le maire dans le cadre de la délégation consentie par le Conseil Municipal.

- Renonciation au droit de préemption urbain pour les biens dont les références cadastrales suivent :
ZD 152

3- Délibération en vue d'adopter une décision modificative du budget 2025 dépenses d'investissement.

M. le maire propose de procéder à une modification des prévisions budgétaires 2025. Il expose les données et précise qu'il y avait lieu d'acquérir un nouveau matériel pour les services techniques.

Le conseil municipal, après avoir pris connaissance des documents communiqués, entendu les explications de M. le maire, à l'unanimité, adopte les modifications proposées :

DEPENSES D'INVESTISSEMENT :

- 2313-108 constructions – Logement de l'école	- 20000
- 2315-34 travaux de voirie	- 26000
- 215738-60 autres matériels et outillage de voirie	+ 44000
- 2185-109 téléphonies	+ 2000

4-Questions diverses :

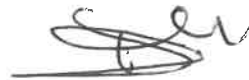
- Le projet de budget prévoit une forte augmentation du DILICO pour l'année prochaine, si cela s'avérait exact, ce soutien au budget de l'état mettrait en difficulté le budget de la commune en raison de ses faibles taux d'imposition.
- La marche pour octobre Rose a été un succès, l'ensemble des organisateurs doit être félicité.
- Un arrêté interdisant le stationnement hors des emplacements réservés va être pris pour la résidence du clos de la Colline.
- Le parking René MACHET situé avenue de Montignac a reçu sa plaque.
- Le recensement de la population aura lieu en début 2026, deux agents de recensement doivent être recrutés, le premier recrutement a été fait, la mairie cherche un autre agent.

La séance est clôturée à 19 heures 15.

Le Maire
Hubert DEMENIER

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke at the bottom.

La secrétaire de séance
Michelle DOUBLET

A handwritten signature in black ink, featuring a series of connected loops and a horizontal base line.